

Sujet : [INTERNET] questions : enquête publique projet Palmer

De : "> Joshua Davis (par Internet)"

Date : 16/10/2018 17:13

Pour : ddt-env-pe-participation-public@aisne.gouv.fr

Bonjour,

Ancien habitant du Pays de la Serre et militaire de carrière, je me suis souvent demandé ce que deviendrait le camp de Couvron-et-Aumencourt après le départ de tous les militaires.

Lorsque la revente du camp a été rendue publique, j'ai été très surpris.

Depuis, je suis l'avancée du projet de J. Palmer à travers les informations que les élus/médias nous fournissent.

J'aimerais, à mon tour, participer à l'enquête publique avec ces questions ci-dessous :

A t-on une date fixée pour l'ouverture du circuit ?

Si non, pouvez-vous nous donner le mois prévu pour l'ouverture ?

Quand commenceront les tests des pistes, une fois que le circuit sera ouvert ?

Quels vont-être précisément les types de véhicules motorisés présents sur le circuit ?

Pouvez-vous citer les modèles précis, automobiles et motos ?

Y a t-il une possibilité d'évolution des véhicules dans les années à venir ?

En clair, y aura t-il de la formule 1 par la suite ? Ou, a *contrario*, des véhicules électriques ?

Si oui, sous combien de temps ?

Y aura-t-il des véhicules exclus des activités du circuit ? Pouvez-vous les citer ?

Chaque manifestation sera-elle publique ?

Si oui, combien y aura t-il de manifestations publiques ?

Si non, combien y aura t-il de manifestations privées ?

Quel va être le nombre de jours d'ouverture du circuit par an ?

Quelles seront les amplitudes horaires ?

Quelles sont les activités exactes qu'il y aura sur le circuit ?

Dans ce sens, a qui le circuit s'adresse-t-il ? Monsieur « tout le monde » ?

Avons-nous déjà une idée de la tarification qui sera mise en place ?

L'activité principale du circuit Palmer sera les tests et les courses automobiles et de motos. Y aura t-il des activités connexes ?

Nous entendons parler d'héliport et d'aérodrome. Est-ce réel ?

Où seront-ils placés sur la zone d'activité (le camp) ? (à préciser sur une carte)

A quoi servent-ils ?

Combien y aura t-il de vols journaliers/hebdomadaires/mensuels/annuels ?

40 dérogations ont été indiquées dans les dossiers, ainsi 6 week-ends de course.

Qu'est-ce qu'une dérogation ?

Pourquoi les mettre en place puisque, selon le dossier, le circuit Palmer sera ouvert tous les week-ends de l'année ?

Pour quelles types d'activités ces dérogations seront-elles été accordées ?

Est-ce que toutes les dérogations seront prévues pour des manifestations entièrement publiques ?

Les habitants seront-ils prévenus à l'avance de chaque manifestation sous dérogation ?

Que cela va t-il engendrer en terme de bruit ? Dépassement du seuil sonore toléré ?

Merci pour l'honnêteté de vos réponses.

Merci à l'enquête publique de faire porter notre voix.

Cordialement,

Joshua Davis